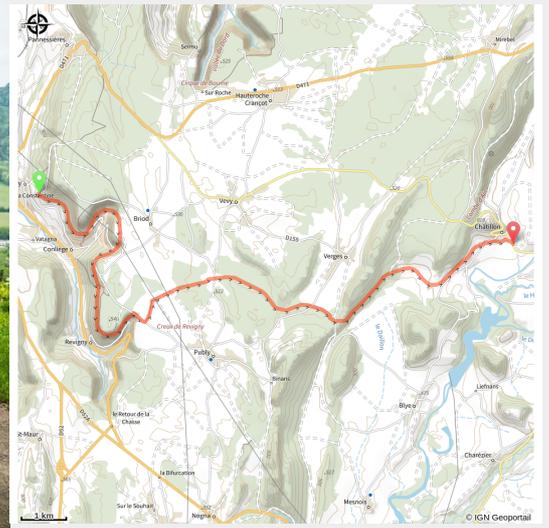


La Voie PLM Perrigny Chatillon

CA ECLA (Espace Communautaire Lons Agglomération) - Perrigny



Voie PLM entre Perrigny et Conliège (© Benjamin Becker/Jura Tourisme)

Infos pratiques

Pratique : Vélo

Durée : 1 h 30

Longueur : 17.8 km

Dénivelé positif : 418 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller-retour

Thèmes : En famille, Géologie, Histoire et patrimoine, Naturel

Itinéraire

Départ : Perrigny, rue du mont neuf

Arrivée : Châtillon

Balisage :  Véloroute et Voie Verte

Communes : 1. Perrigny

2. Conliège

3. Revigny

4. Publy

5. Briod

6. Verges

7. Blye

8. Châtillon

Profil altimétrique



À Perrigny à quelques kilomètres de la cité thermale de Lons-le-Saunier, préfecture du département du Jura, la voie PLM emprunte l'ancienne voie de chemin de fer exploitée par la compagnie PLM (Paris, Lyon, Méditerranée), jusqu'au milieu du XXème siècle. Sauvage et naturelle, elle est aujourd'hui réhabilitée en véloroute. Finalisée à 80%, elle permettra à terme de relier Lons-le-Saunier à Champagnole. À ce jour, seul le tronçon entre Chatillon et Marigny n'est pas mis en service, plusieurs pistes pour traverser l'Ain sont encore à l'étude.

Depuis le haut du village de Perrigny, la Voie PLM, aménagée en sable compacté, permet de rejoindre le premier plateau à flanc de coteaux en traversant de remarquables ouvrages d'art, dont le tunnel de la Diane, long de 800 mètres ou le viaduc en fer de la reculée de Revigny. Spectaculaire par ses ouvrages et par son environnement naturel, cette montée régulière (environ 3%) offre des points de vue particulièrement intéressants sur Lons-le-Saunier et les reculées des villages de Conliège et de Revigny.

À partir de Briod, la voie PLM, en enrobée, chemine à travers les paysages du premier plateau entre forêt et pâturages. Bientôt, les cyclistes rejoignent le village de Chatillon avec une petite descente offrant une très belle vue sur la vallée de l'Ain et les villages de Blye et Mesnois. Bucoliques et hors du temps cette parenthèse à vélo est une véritable bouffée d'oxygène.

Entre Chatillon et Marigny, la voie PLM n'est pas encore réalisée et aucun balisage n'est mis en place, nous invitons donc les cyclistes à un maximum de prudence lorsqu'ils rejoindront la route (notamment la D39 et la D27) pour rejoindre Marigny et le lac de Chalain, le plus grand lac naturel du Jura, site incontournable pour de nombreuses activités de pleine nature (baignade, pêche, canoë-kayak, ULM, parcours aventure, VTT, randonnée...).

À Marigny-sur-Ain, la voie PLM reprend son cours en direction de la 4ème ville du Jura : Champagnole. Le long de la rivière de l'Ain, à travers les prairies, pâtures et villages du Pays des Lacs, vous prendrez un peu de hauteur et découvrirez un territoire rural et forestier s'approchant de plus en plus des paysages du Haut-Jura...

[Voir le tracé de la Voie PLM entre Marigny et Champagnole](#)

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Véloroute et Voie verte

Toutes les voies vertes sont réservées à l'usage exclusif des circulations douces et strictement interdites aux véhicules motorisés. (Sauf ayants-droit exceptionnels).

Recommandations

Revêtement :

- Perrigny - Briod : Sable filérisé
- Briod - Chatillon : Enrobé
- Marigny - Champagnole : Enrobé

Circulations douces : Toutes pratiques sauf vélo de route et rollers sur la partie Perrigny - Briod

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la direction de Perrigny dans le village suivre la direction "Voie PLM" jusqu'à la rue du Mont Neuf

Parking conseillé

Parking au départ de la voie rue du Mont neuf à Perrigny

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - CREUX DE REVIGNY

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr



FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises du Creux de Revigny sur la commune de Revigny.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Jura Tourisme

17 rue Rouget de Lisle, 39009 LONS-LE-SAUNIER

sejour@jura-tourism.com

Tel : 03 84 87 08 88

<https://www.jura-tourism.com/>

